



HAL
open science

Le statut théorique de la polysémie en psychomécanique du langage

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

Didier Bottineau. Le statut théorique de la polysémie en psychomécanique du langage. Colloque international : La polysémie, Nov 2000, Paris, France. pp.75-86. halshs-00246536

HAL Id: halshs-00246536

<https://shs.hal.science/halshs-00246536>

Submitted on 7 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier BOTTINEAU

(CNRS, FRE 2805, *CRISCO*, Université de Caen)
didier.bottineau@crisco.unicaen.fr

Le statut théorique de la polysémie en psychomécanique du langage

Peut-on rendre compte des faits de polysémie dans le cadre théorique de la psychomécanique du langage ? Un rapide inventaire de quelques données fait apparaître que la question est plus problématique qu'il n'y paraît au premier abord. D'un côté, Guillaumeⁱ ne distingue pas clairement la polysémie de l'homonymie : la polysémie peut résulter de « l'homophonie de radicaux nullement synonymes » (Leçons 14 p.291) tels que *baie* ou *louer*, mais aussi de la diversification des effets de sens permis, selon les contextes, par un polysème du type *canard* (animal, journal, fausse note, sucre que l'on trempe dans son café, etc.). Le terme *polysémie* est si rare chez Guillaume que l'on peut en inventorier les occurrences (vol. 11 p.156 et 175, 12 p.197, 14 p.291-2, avec aussi le terme *homophonie* pour cette dernière référence, mais jamais *homonymie*) tout en remarquant qu'aucune de ces entrées ne figure dans les dictionnaires terminologiques de ce modèleⁱⁱ.

1. Les atouts du constructivisme

A l'inverse, Picocheⁱⁱⁱ trouve dans la psychomécanique une théorie particulièrement efficace pour résoudre le problème posé par la polysémie, qui relève de trois types :

1. la polysémie statique : un noyau sémantique léger prévoit l'ensemble des occurrences particulières permises par le polysème. Par exemple, la notion de « capital- » représentant une position hiérarchique d'ordre supérieur, ce signifié de puissance prévoit ou rend possible les effets de sens « première ville du pays » (capitale), « majuscule en caractère d'imprimerie », « fonds investi générateur de plus-value ». Lorsqu'une de ces occurrences sémantiques se disjoint du signifié de puissance initial, elle tend à entrer dans une relation d'homonymie avec la valeur-source (cf. *les capitaux*, la pluralisation étant réservée à cette acception spécifique). L'introduction d'une composante dynamique est génératrice de divergence.

2. La subduction. Par un mécanisme de subduction, ou dématérialisation de la matière notionnelle qui entraîne une recatégorisation du mot (voire la perte de ce statut), il se construit une succession de valeurs de plus en plus abstraites, figurant le signifié de puissance initial de manière de plus en plus stylisée. Ce procédé concerne particulièrement les notions déjà abstraites au départ (*être, avoir, prendre, donner, faire*) et peut conduire à la délexicalisation / grammaticalisation des opérateurs. Dans l'expression *j'ai cours à huit heures* on peut considérer que la valeur de programme associée à cet emploi de *avoir* correspond à une figuration évanescence de la possession appliquée à un référent qui n'est pas un objet matériel saisissable, mais un procès dynamique inactualisé et projeté dans l'avenir. La dématérialisation sémantique du rapport possession / objet possédé a pour corollaire syntaxique la désactualisation du référent de l'objet, qui ne reçoit pas de détermination particulière.

3. La polysémie dynamique. Par le jeu de la métaphore et de la métonymie, un trait particulièrement saillant d'une notion est reconnu pertinent et applicable à un référent extérieur à l'ensemble littéralement prévu par le signifié de puissance. *Déclarer sa flamme* : l'énonciateur transfère au référent du sentiment qu'il éprouve, l'amour, ceux des traits pertinents qu'il a reconnus dans *flamme* (chaleur, lumière, couleur, mouvement, énergie), éventuellement dans ce qu'ils ont d'ambivalent (destruction, brûlure, souffrance). Cette polysémie ne s'improvise pas (**déclarer son feu*), il doit régner un consensus autour de la pertinence du faisceau de sèmes transférables qui confère à l'opération un caractère institutionnel et déresponsabilise partiellement l'énonciateur ; dans le cas de *flamme*, on peut se demander si la quasi-homonymie de *flamme* et *femme*, plus

l'appartenance des deux substantifs au genre féminin, n'ont pas joué un rôle moteur dans la sélection de *flamme* plutôt que *feu* comme vecteur du transfert : le feu est un concept, la flamme renvoie à l'expérience perçue et vécue ; cf. *an / année, jour / journée* avec la même alternance concept / expérience articulée autour du genre et de la quantification). Ce type de polysémie symbolique se construit sur un glissement de proche en proche rendu possible par la reconnaissance de propriétés communes pertinentes entre notions initialement discrètes : des « sèmes-pilotes » vectorisent une substitution notionnelle selon une dynamique de transfert des labels. Pour en rendre compte dans un cadre (néo-) guillaumien, il y aurait lieu de forger la notion de *transmatérialisation* : il ne s'agit plus d'un processus d'affaiblissement, réduction ou stylisation comme la dématérialisation, mais bel et bien d'un processus de substitution partielle, alternance de variables relatives à une constante.

En tout état de cause, on ne peut pas considérer que *flamme* au sens d'*amour* soit prévu par le signifié de puissance de *flamme* (polysémie 1 dans la classification de J. Picoche), ni qu'il en soit une version simplement dématérialisée (polysémie 2) ; il y a transfert symbolique (polysémie 3). Un polysème se disperse plus ou moins selon le nombre et la diversité des parcours associatifs que vectorisent ses sèmes pilotes : *canard* dérive vers le journal via le cri, vers le sucre via le comportement du plongeon caractéristique, etc. On peut considérer comme polysème un substantif tant que l'on ne perd pas de vue le ou les sèmes-pilotes qui vectorisent les transferts. Dans cette perspective, l'invariant du polysème serait moins attachée au signifié de puissance représentationnel abstrait du substantif de langue qu'à la matrice de sèmes susceptibles de piloter ensemble (inclusivement) ou séparément (exclusivement) la ou les dérives sémantiques attestées, et l'invariant, sans se disloquer, devient polyfacétique^{iv} du fait d'être constitutif d'un réseau d'associations plurielles et divergentes. Pour *plume*, par exemple, même si l'instrument d'écriture actuel n'a plus rien à voir avec l'objet initial – si ce n'est la fonction instrumentale elle-même (et peut-être est-ce bien suffisant), l'organe plume était aussi l'instrument de l'envol physique, or dans la langue d'aujourd'hui l'allusion à la plume d'écriture reste fortement connotée : signe de richesse, de puissance (un médecin rédige souvent une ordonnance à la plume), ou encore envol lyrique ou amoureux (*écrire une lettre de sa plus belle plume*, pas **de son plus beau bic / clavier*, sauf en cas de visée parodique) ; il semble subsister dans l'instrument moderne une connotation d'élévation (sous divers rapports possibles) qui n'est pas étrangère à la désignation initiale de l'organe, et là pourrait résider le sème-pilote pertinent qui justifie que l'on continue de considérer *plume1* et *plume2* comme un polysème plutôt qu'une paire d'homonymes.

Les propositions de Jacqueline Picoche font ressortir que la psychomécanique doit son aptitude à traiter la question de la polysémie à son caractère constructiviste, dynamique et mentaliste : qu'il s'agisse de l'actualisation, de la subduction ou du transfert, il y a toujours mise en œuvre d'un schème cognitif dynamique ou cinétisme se développant sur l'axe du temps opératif. Qu'elle le fasse explicitement ou non dans sa version initiale, la psychomécanique dispose d'atouts indéniables en vue de la constitution d'une théorie dynamique et cognitive de la polysémie, et, paradoxalement, se concentrer à l'excès sur l'omnipotence d'un signifié de puissance stylisé qui impliquerait tout a priori constituerait un obstacle à la description du *modus operandi* des mécanismes associatifs sur l'axe du temps opératif (que l'on reformulerait à l'époque actuelle comme étant le temps supposé réel dans lequel se déroule le développement des processus cognitifs).

2. Polysémie de langue, polysémie de discours

Il n'en reste pas moins que l'homonymie constitue, me semble-t-il, une certaine menace pour les fondements du modèle guillaumien, tant au plan de la cohérence des postulats que de la méthodologie. Un opérateur lexical est doté d'un signifié de puissance : un schème représentationnel saisissable en diverses étapes de son parcours cognitif par l'énonciateur, chacune des saisies livrant un signifié d'effet restreint spécifique. Par ce schéma en arborescence, le modèle fait proliférer les réalisations particulières d'une notion et implique que si on appelle *canard* un animal, un journal, un sucre ou une fausse note, c'est qu'il existe un dénominateur commun

suffisant pour le justifier, ce qui confère à la théorie un penchant résolument moniste. Dans ce contexte, on parlera d'*homonymie* pour tout couple de valeurs sémantiques associées à un marqueur unique du côté de la forme, mais obstinément réfractaire à la mise en évidence dudit dénominateur commun sémantique, le signifié de puissance. C'est le cas pour les substantifs *baie* (fruit / anse) ou les verbes *louer* (location / louange). En d'autres termes, *canard* est un *polysème de discours* ou *polysème conjoint* : la diversité des réalisations singulières ne constitue pas un obstacle majeur à la détermination d'un invariant de langue, même si ce dont il est constitué est largement sujet à controverse. Par contre, si l'on veut ramener *louer* à un verbe unique, il devient un *polysème de langue* ou *polysème disjoint* : un marqueur corrélé à au moins deux signifiés de puissance distincts, (perçus ou interprétés comme) totalement étrangers l'un à l'autre, et ce à la fois du point de vue des réseaux sémantiques en synchronie et des origines diachroniques (*locare* vs *laudare*).

3. Psychosystématique et psychosémiologie

Dans l'analyse des rapports forme / sens, Guillaume oppose le domaine physique du signe, soumis à une recherche de cohérence relative, au domaine psychique des systèmes de représentation, caractérisés par une universalité, cohérence et homogénéité indéfectibles. Lorsqu'un système se met en place, il se recherche historiquement des signes relativement pertinents dans leur structure formelle pour en marquer les saisies cardinales. Un signe est retenu s'il convient relativement à la fonction qui lui est dévolue : c'est la *loi de la simple* ou *quasi suffisance expressive*. Cette iconicité souple peut générer des synapses^v psycho-sémiologiques : un marqueur unique affiche deux opérateurs distincts entre lesquels il est reconnu une communauté psychique suffisante pour motiver la sélection du label partagé, comme en français l'article défini *le* et le pronom objet correspondant. La synapse révèle des faits de polysémie grammaticale qui amènent à ne pas considérer *le* et *le* comme des homonymes, mais un opérateur unique. La loi de la suffisance expressive est ainsi à double tranchant. D'un côté, elle permet à un système sémiologique d'être en recherche de congruence à un système psychique, mais pas en congruence parfaite ni stabilisée. Par exemple, pour les verbes du premier groupe, le carré sémiologique *marchA / marcherA, marchAIT / marcherAIT*, est jugé synaptique, révélateur de l'unité systématique sous-jacente : dans la chronothèse de l'indicatif, le futur et le passé simple relèvent d'un premier niveau de construction, puis l'imparfait et le conditionnel, renommé futur hypothétique, d'un second niveau. Peu importe que le carré sémiologique en question ne se manifeste qu'en partie pour les verbes des deuxième et troisième groupes (*finit / finira, finissait / finirait*), puisque selon Guillaume le système physique n'est pas tenu d'épouser à la perfection l'ensemble du système psychique^{vi}. Par contre, le recours à la synapse soulève une question épineuse : le linguiste qui diagnostique les faits de sémiologie doit-il systématiquement recourir à elle en cas d'isomorphisme ? Autrement dit, peut-il y avoir entre *locare* et *laudare* une synapse psycho-sémiologique motivée par la reconnaissance ou la construction d'un signifié de puissance commun qui motive la forme unique *louer* ? L'enjeu, on le voit, est de circonscrire le domaine d'applicabilité de la synapse, qui relève de la polysémie de discours et s'oppose à celui de la polysémie de langue (ou homonymie). Si tout isomorphisme est synaptique, il n'y a plus de place pour l'homonymie en psychomécanique. On reconnaîtra là un effet pervers de la relation aléatoire du psychosystématique au psychosémiologique : le rapport forme / sens constitue, selon les cas, un succès ou un échec. Le linguiste pose qu'il y a polysémie de discours lorsqu'il croit reconnaître le succès d'une synapse dans un couple isomorphe ; dans le cas contraire il y a homonymie. Cette problématique en amène deux autres : le devenir historique du rapport homonymie / polysémie et le statut de l'énonciation et de l'interprétation.

4. La dynamique diachronique

Il est tentant d'invoquer des critères diachroniques pour motiver la distinction polysème / homonymes, et l'on trouve cette suggestion dans l'expression de Guillaume : « homophonie de radicaux nullement synonymes ». Les deux verbes *louer* seraient homonymiques parce qu'ils descendent de *locare* et *laudare*, alors que les acceptions de *plume* ou *canard*, si divergentes soient-

elles, peuvent être rapportées à une source commune qui garantit l'unité sémique du polysème, en quelque sorte. Les contre-exemples sont légion : d'une part, certains polysèmes, historiquement issus d'une racine partagée, divergent au point de constituer une grappe d'homonymes, un polysème de langue, sans que l'unité sémique ne soit plus perceptible (polysème de discours) : le clivage de circonstance se grave dans la carte d'identité du mot et s'institutionnalise. Par exemple, les deux sens du verbe *fuir* (*fuir l'ennemi / le robinet fuit*) peuvent difficilement passer en synchronie pour un polysème de discours tant la relation qui les unit est « fugace », alors que tous deux peuvent être rapportés à *fugire*. La frontière entre les deux types de polysèmes cesse de constituer une limite tranchée entre deux catégories aux contours bien définis et il s'interpose un continuum sémantique susceptible d'être parcouru dans le temps. Inversement, il se produit des convergences : divers énonciateurs interrogés ont estimé que *baie* (*bahia*) et *baie* (vitrée, < *baee*, *baer* : *béer*, *bayer*) étaient deux valeurs liées du même mot – une baie côtière étant un espace très ouvert comme une baie vitrée, une ouverture. L'isomorphisme est motivé a posteriori par une analogie sémantique *ad hoc* et les homophones sont réduits à un polysème de discours : il y a récupération opportuniste, au plan sémantique, d'un isomorphisme affectant les signifiants. De ce fait, *baie* est un *polysème de discours convergent*, par opposition à *canard*, *polysème de discours divergent*. De même, *fuir* est un *polysème de langue divergent*. Et si l'on considère le calembour suivant : « Dieu soit loué, et s'il est à vendre, achète, c'est une affaire qui monte », *louer* (*laudare*) est opposé à *vendre*, qui le présuppose dans sa valeur *locare*, et le rire naît du conflit de valeurs irréconciliables – c'est un *polysème de langue* – alors que son traitement discursif en fait un *polysème de discours*, dont les valeurs contrastées seraient compatibles et susceptibles d'être rapportées à un invariant partagé. Autrement dit, on a affaire à un polysème de langue convergent, ou du moins artificiellement engagé dans la procédure de convergence par le discours ludique de l'humoriste. *Baie*, enfin, possède aussi la valeur de fruit (d'églantier etc., < *bacca*). Cette fois les sujets testés s'accordent à ne reconnaître aucune valeur commune liant cette troisième valeur aux deux premières. On considérerait donc *baie1* et *baie2* comme polysèmes de discours convergents en synchronie, malgré des origines distinctes *bahia* et *baee*, et le rapport [*baie1+2*] vs *baie3* comme des polysèmes de langue, ou homonymes. La distribution sémantique ne coïncide pas avec ce que la prise en compte de la diachronie laisse prévoir, et celle-ci, à elle seule, ne permettrait pas de caractériser le contraste homonymie / polysémie. Par contre, en invoquant les notions de convergence et divergence, elle introduit une dynamique historique permettant de fixer le devenir de ce rapport entre deux mots donnés en synchronie. Sur ce point, le modèle guillaumien soulève la question de la téléonomie. La neutralisation historique *bahia / baee > baie1+2* (polysème convergent) rend-elle possible la naissance d'un polysème, ou, au contraire, la reconnaissance de sèmes communs entre deux racines distinctes catalyse-t-elle la neutralisation, qu'il faudrait alors considérer comme une synapse ? La question de la synapse est, ici encore, ouverte, et une réponse positive est un choix théorique lourd et coûteux engageant fortement la responsabilité de qui le réalise, comme on va le voir.

5. Énonciateur et polysème

Le polysème est peut-être une formidable fiction intellectuelle qui naît de la démarche du linguiste. Du côté de l'énonciateur, la question ne se pose même pas : voulant parler d'un animal qui cancanne, ou qui se mange laqué ou à l'orange, il sélectionne le terme *canard* parce que les traits en question, perçus en situation ou mémorisés, convergent vers vers le label qui les centralise. Voulant dénoncer un journal inintéressant (« Ce canard m'exaspère de plus en plus ») il transite par une notion aux traits pertinents pour désigner le référent d'une autre (ici, « journal ») à la lumière de la première : la dynamique des réseaux permet de désigner un référent soit à partir de son label de prédilection, soit à partir d'un autre, au choix de l'énonciateur. Dans le premier cas, cela revient à projeter sur un objet d'une certaine couleur un éclairage de *même* couleur (appeler un journal *journal*), et dans le second, un éclairage d'une couleur *différente* (appeler un journal *canard*) en vue d'obtenir une *réaction sémantique*, exactement comme un minéral terne change radicalement de couleur sous un rayonnement ultraviolet et révèle même d'autres formes, masquées à la lumière blanche. Désigner le référent « journal » par la notion *canard*, c'est cibler ceux des sèmes de la

notion de *journal* qui sont spécifiquement pertinents pour l'énonciateur à l'instant de parole : organe de presse bruyant, agaçant, au propos dénué de signification. C'est donc d'un parcours cognitif qu'il s'agit. Dans un contexte où il est évident que je parle du journal, je puis, en tant qu'énonciateur avisé, me permettre d'aborder ce référent par le biais d'une notion autre que la sienne propre en vue d'y flécher un sous-ensemble sémique saillant. Il serait curieux de dire ?? « Il faut que j'achète un canard » dans un contexte où la nomination en est à sa première phase, la sélection d'une occurrence au sein d'un paradigme ouvert de choix possibles (*un journal vs du pain vs de l'aspirine*) : on en est à la désignation « modalement neutre », pas au commentaire appréciatif, qui suppose un retour sur l'item choisi. Par contre, en seconde instance, la reprise anaphorique d'une entité présélectionnée au sein d'un paradigme désormais refermé et occulté, inhibé, rend possible de « prendre le chemin des écoliers » sémantique en vue de spécifier le point de vue adopté sur le référent en fléchant par la notion détournée (*canard*) le sous-ensemble sémique pertinent au sein de la notion ainsi esquivée (*journal*) à des fins de coloration modale^{vii}. En ce cas, le polysème reçoit une définition tout à fait différente : il s'agit d'une notion à partir de laquelle une communauté linguistique a pris l'habitude de désigner substitutivement les référents d'autres notions dont la sélection est acquise à l'instant considéré dans la cohésion discursive et afin d'en souligner une propriété saillante au regard de l'énonciateur qui la juge. Un polysème ne peut être envisagé isolément, il relève d'un réseau cognitif. *Canard* est un polysème dont une des valeurs est hyponymique et modalisée par rapport à *journal*. Pour le *canard* (sucre que l'on trempe dans le café), c'est par rapport à *sucre* que s'opère la modalisation hyponymique et que gloserait la définition périphrastique « que l'on trempe dans son café ». De ce fait, il me semble que parler de polysémie pour l'énonciateur est générateur de confusion : cela oblige soit à ajouter des traits supplémentaires à n'en plus finir autour du « noyau dur » que constituerait l'archétype animal, quitte à les reclasser en sèmes centraux et périphériques, soit au contraire à les réduire en nombre et en qualité jusqu'à obtenir une « forme schématique » commune (dans la terminologie de Culioli) suffisamment abstraite et stylisée pour prévoir tous les avatars attestés et même attestables – puisque les mécanismes associatifs continuent de fluctuer.

En d'autres termes, on ne peut traiter la question de la polysémie sans aborder celle du parcours cognitif menant à la sélection d'une notion par l'intermédiaire de laquelle un référent est traité : appeler un journal *journal* est une nomination primaire (en première instance) par une voie cognitive directe ; appeler un journal *canard*, c'est procéder à une nomination secondaire (en seconde instance) par l'intermédiaire d'une notion non prioritairement affectée au référent en question : l'énonciateur suit une voie détournée, et c'est ce détour qui motive la polysémisation de toutes les autres notions par l'intermédiaire desquelles la désignation va transiter. La notion de *journal* joue ici le rôle d'attracteur sémantique : elle asservit d'autres notions qu'elle fait entrer dans son domaine de corrélations. Inversement, le polysème est un satellite sémantique soumis au pouvoir attracteur d'une ou plusieurs notions extérieures : la notion de *canard* est récupérée par celle de *journal*, de sucre à immerger, de fausse note, etc. ; cette notion est écartelée à partir de son invariant propre par le rapport privilégiés que ses sèmes constitutifs entretiennent avec ceux d'autres notions, comme s'ils travaillaient pour leur propre compte, d'où le risque de dissolution. Ainsi, la notion de *canard* n'involue pas les traits de *journal*, mais ses traits propres modifient la notion de *journal* implicitement acquise en contexte, et, réciproquement, la polysémie de *canard* ne s'explique pas tant par ses traits constitutifs que par l'interaction qui les lie à ceux d'autres notions en réseau. Ce n'est pas parce que le signifié de *canard* a la capacité de désigner le référent de *journal* que ce signifié s'en trouve modifié. De ce point de vue, le polysème a une valeur adjectivale rapportée à un substantif mémoriel implicite : « j'en ai marre de ce canard » = « j'en ai marre de ce (truc dont on sait que c'est un journal et qui tient du) canard ». Plus difficile à traiter est la dimension pragmatique de l'opération des notions à satelliser et polysémiser : pourquoi un canard plutôt qu'une oie ou un dindon ? Mais cette question ne ressortit plus véritablement au versant linguistique de la sémantique cognitive. Par contre, elle met en exergue la relative non-liberté de l'énonciateur dans le choix de la voie détournée par laquelle il aborde un référent qu'il pourrait cibler par la voie directe de sa notion propre : il est difficile d'improviser des itinéraires nouveaux, et les satellites couramment empruntés figurent sur des trajets associatifs ordinairement fréquentés par la

communauté linguistique ; ils forment des réseaux consensuellement reconnus, des clichés cognitifs.

6. Polysème et interprétation

On peut dire à plusieurs titres que la polysémie n'est pas du côté de l'énonciation : un énonciateur n'est jamais confronté à la pluralité des valeurs du polysème qu'il utilise, sauf en cas de jeu mot contrôlé (dieu soit loué...) ou d'accident (« Je ne supporte pas ces étudiants qui financent leurs études à coup de bourses », exemple authentique entendu dans une assemblée d'enseignants du supérieur). Il arrive exceptionnellement que la polysémie soit actualisée, volontairement ou non, par l'énonciateur, auquel cas elle se résout en ambiguïté pour l'interprétant, mais ce n'est pas la norme. L'énonciateur procède à la nomination en fonction d'un sens d'intention, lequel inhibe toutes les autres valeurs possibles du polysème, et c'est quand l'énonciateur s'entend ou se lit énoncer qu'il devient ipso facto et concomitamment son propre récepteur, destinataire et interprétant, ce qui lui permet éventuellement de calculer le décalage possible entre la visée illocutoire qui a présidé à la phonation et la force perlocutoire réelle du flux reçu, mais pas nécessairement. Dans le dernier exemple l'énonciateur n'a jamais détecté l'ambiguïté de la formulation et on ne peut même pas parler de lapsus – il n'y a eu aucune substitution, aucun dérapage motivé par des forces inconscientes pulsionnelles ; simplement, le processus de nomination a sélectionné plusieurs labels de manière cohérente et en fonction d'une seule de leurs valeurs à chaque fois, inhibant toutes les autres. Il en va autrement pour les récepteurs du message, qui reçoivent des labels « bruts de décoffrage » qu'ils n'ont pas choisis eux-mêmes, et sont donc confrontés à la nécessité du calcul interprétatif permettant de sélectionner une valeur au détriment des autres, instantanément inhibées. « Ton canard est délicieux » / « Ton canard est illisible » : considéré hors contexte, tout mot fait l'objet d'une interprétation par défaut, ici l'animal ; sans indication contraire, l'auditeur considère automatiquement que le label notionnel a été sélectionné pour désigner le référent qui lui est prioritairement attaché (nomination par voie directe). En contexte, soit le reste du message confirme cette démarche (« délicieux »), soit il l'infirme (« illisible »), et l'interprétant en déduit que le label intervient dans un parcours de nomination indirecte (désignation d'un référent par une notion étrangère) : la valeur par défaut est inhibée, l'animal canard oublié, et le contexte flèche celle des connexions centrifuge qu'il faut valider – *illisible* valide « désignation de *journal* via *canard* » à l'exclusion de « désignation de *sucre / fausse note* etc via *canard* », toutes ces autres valeurs se trouvant inhibées. Et encore, il n'est peut-être même pas exact de poser que l'interprétant *calcule* « canard désigne journal » puisque justement la désignation indirecte n'est possible que quand la cible en a déjà été communiquée (cf. ?? « Passe-moi le canard qui est sur la table »). Le calcul, justement, porte sur la motivation modale de l'énonciateur qui a opté pour la voie indirecte. Le dernier énoncé, fabriqué, semble irrecevable, à la fois parce que la nomination détournée est employée à un moment où la nature de sa cible n'est pas encore connue (la subordonnée relative déterminative, après l'article défini cataphorique, réalise une première présentation avec repérage) et parce que la nature de la motivation qui préside à la désignation de *journal* via *canard* n'est pas claire, deux sources de discongruence. Dans « ce canard est exaspérant », par contre, la cible de la désignation, fléchée en situation par *ce*, est qualifiée à basculer dans l'implicite, et la nature de la modalisation qui préside au détour désignatif est transparente (« exaspérant »).

Ce point est essentiel pour resituer la démarche de J. Picoche : la dérivation métonymique consiste à inhiber une valeur défectuelle au profit d'une association pertinente et contextuellement motivée par des sèmes qui l'orientent ou la pilotent ; elle relève d'une *sémantique interprétative* plutôt que d'une *sémantique énonciative*. De manière générale dans le domaine guillaumien, on tend à se focaliser sur l'énonciateur, considérant – certes à juste titre – que les marques morphologiques et syntaxiques saisissent résultativement et linéairement des processus opératifs non linéaires ayant été mis en œuvre par les parcours cognitifs de l'énonciateur ; mais on peut oublier que, d'une part, le rôle de ces marques est aussi de déclencher des parcours interprétatifs chez le destinataire du flux phonatoire, d'où leur ambivalence quant au site et à la nature des processus cognitifs qu'elles affichent ou déterminent, et, d'autre part, que le linguiste, analyste des messages pris pour

symptômes en vue de diagnostic, se trouve lui-même dans la position de l'interprétant et court constamment le risque de prêter à la genèse énonciative ce qui relève de l'interprétation, surtout pour tout ce qui touche à la sémantique lexicale (l'analyse des formes grammaticales permet plus facilement de parer à cette difficulté). La dissymétrie n'est pas anodine : l'énonciateur, motivé par une modalité, diffracte la nomination d'un référent acquis vers une notion étrangère ; l'interprétant, informé de la nature de la cible, calcule l'effet de la déviation sur la cible implicite (le journal) en fonction de son profil (*canard*) et de sa motivation contextuelle (*exaspérant*). En outre, le modèle guillaumien est au départ une linguistique du mot (même s'il possède une syntaxe). La théorie a naturellement tendance à produire des parcours « internes » au polysème, avec des cinétismes, des saisies séquencées et hiérarchisées, une subduction, etc. Selon nous il convient de reprendre le problème à l'envers : les labels sont beaucoup plus stables que ne le laissent entendre les analyses de mot qui veulent confiner les parcours intersémiques dans l'enceinte étroite que constitue le signifié, et la variation retrouve un site si l'on accepte de réintroduire le niveau du référent accessible par des voies de nominations différenciées et qualitativement très contrastées.

Conclusion

Les outils théoriques de la psychomécanique semblent effectivement permettre des avancées dans la description des processus de polysémisation, mais une réelle percée en la matière suppose que l'on décloisonne le traitement des problèmes : la polysémie n'est pas un fait extramental concernant les taches d'encre sur le papier, elle ne naît pas du voisinage des mots dans le dictionnaire ni du regard du linguiste en tant que lecteur / observateur. La description de la polysémie passe par la prise en compte des parcours énonciatifs et interprétatifs qui constituent l'interaction cognitive dont les signes énoncés dans le flux phonatoire constituent le relais et le pivot : la polysémie s'inscrit dans une dynamique dialogique inter-individuelle ; mais elle suppose également un accord en devenir au sein d'une communauté linguistique donnée, d'où l'inévitable prise en compte de la diachronie (polysèmes convergents / divergents). L'opérativisme guillaumien constitue une plateforme de départ favorable (parmi nombre d'autres) si l'on embrasse ces domaines qui ne lui sont pas toujours familiers et si l'on conçoit la polysémie comme résultant de stratégie de gestion de réseaux d'associations cognitives plutôt que comme propriété du traitement des systèmes de représentations associés à des mots considérés isolément.^{viii}

ⁱ Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique*, 16 vol., Québec, Les Presses de l'université Laval; Paris, Klincksieck; Presses Universitaires de Lille, 1971-2000.

ⁱⁱ Annie Boone & André Joly, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, L'Harmattan, 1996 ; Catherine Douay & Daniel Roulland, *Les mots de Gustave Guillaume*, Presses Universitaires de Rennes 2, 1996.

ⁱⁱⁱ Jacqueline Picoche, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, 1986.

^{iv} Bernard Victorri & Catherine Fuchs, *La Polysémie, construction dynamique du sens*, Paris, Hermès, 1996.

^v Pour une classification des valeurs du terme *synapse* chez Guillaume et une confrontation à son sens originel, cf. Didier Bottineau, *Aspect, actance et modalité : systématique de l'infinitif anglais*, thèse de Doctorat, COTTE, P. dir., Université de Paris IV (Sorbonne), 1998, p.117-120.

^{vi} Didier Bottineau, « Son, sens et traduction : de l'insignifiance au réinvestissement grammaticalisé de *i* et *a* en anglais. Etude de quelques marqueurs appartenant au syntagme nominal (déterminants et suffixes) et conséquences traductologiques », dans *Oralité et traduction*, dir. Michel Ballard, Arras, Artois Presses Université, 2001, p.34-77.

A la question de la polysémie des grammèmes, on a proposé une autre solution : dans certains environnements morphémiques constitués en réseaux, les phonèmes et/ou grammèmes (selon les langues considérées) renvoient à des processus cognitifs fondamentaux, les cognèmes. En français, le verbe *avoir* sous la forme *a* et la préposition *à* involuent le même cognème de disjonction A, que l'on retrouve associé à un autre cognème négatif N dans les prépositions *en*, *dans* et le suffixe *-ant* (on observe la même synapse préposition / participe en anglais, russe etc., même et surtout quand ces marqueurs ne sont pas censés partager une origine diachronique commune); de même, *ou* et *où* involuent le même cognème de visée U. Ces faits d'homophonie correspondent en réalité à la présence de cognèmes partagés entre divers opérateurs, et la graphie discrétise les emplois : pour ces grammèmes, l'unité polysémique est orale et la diversification « poly » écrite (stratégie de morphologie cognitive propre au français, inattestée dans les autres langues romanes, même si les cognèmes y sont représentés.

^{vii} On applique à l'opération de nomination les deux phases de la grammaire métaopérationnelle d'Henri Adamczewski ; cf. Fabienne Toupin, *Principes, outils et méthodes de la théorie métaopérationnelle*, Thèse de Doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III), 1994.